



Le petit journal du CMJ de Sainte-Foy-la-Grande

janvier 2024 - n° 0



Conseil Municipal Junior CMJ

Guide du conseiller municipal junior



LETRE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Merci de : _____

A : _____

domicilié(e) à Sainte-Foy-la-Grande

Adresse : _____

Tél : _____

Email : _____

Scolarité : _____

Etablissement : _____

Classe : _____

MOTIVATIONS

Dix en quelques mots, ce qui te motive pour être membre du Conseil Municipal Junior :

Fait à : _____

Le : _____

Signature du/de la candidat(e) : _____

Signature du/de la Représentant(e) légal(e) : _____

7

Le Conseil municipal junior (CMJ)

Qu'est-ce que c'est ?

Le CMJ est un lieu de débats et de décisions où chaque enfant élu, appelé conseiller municipal junior, peut exposer ses idées et développer des projets pour la ville.

Le CMJ permet aux jeunes de devenir des citoyens responsables conscients de leurs droits et devoirs. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

AUTORISATION PARENTALE ET DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Père - Mère - tuteur (rayer la mention inutile)

au/à : _____

mon fils / ma fille (rayer la mention inutile)

Nom : _____

Prénom : _____

domicilié(e) à Sainte-Foy-la-Grande

adresse : _____

téléphone : _____ e-mail : _____

Je porte candidature au Conseil Municipal Junior. Chaque membre du Conseil Municipal Junior reste placé sous la responsabilité de ses parents ou représentants légaux jusqu'à la prise en charge par un(e) élève chargé(e) du Conseil Municipal Junior au point de rendez-vous fixé au préalable. La commune de Sainte-Foy-la-Grande s'engage à la prise en charge des jeunes élus pendant la durée des réunions du conseil et celle des manifestations ayant justifié la venue. Le conseil de Sainte-Foy-la-Grande ne pourra en aucun cas être tenu responsable des incidents ou dommages qui pourraient survenir aux jeunes durant les trajets domicile/école de rendez-vous et retour.

Je autorise la ville de Sainte-Foy-la-Grande à faire réaliser des photographies et vidéos dans le cadre du CMJ et à les reproduire ou à les diffuser pour une durée maximale de 1 an dans ses supports de communication et dans ceux de ses partenaires. Les photos et vidéos ne seront ni vendues ni utilisées pour d'autres usages que celui de la communication de la ville de Sainte-Foy-la-Grande et seront irréversiblement et inconditionnellement à toute rémunération mais après tout recours et réclamation. Conformément à la loi, le libre accès à ces données vidéo et photographiques est garanti. Je dispose du droit de retrait de ces photographies et vidéos si je le juge utile.

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom : _____

Prénom : _____

Tél : _____

Fait à : _____

la : _____

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

8

Comment il fonctionne ?

Il est composé de 24 conseillers maximums, 12 filles et 12 garçons.

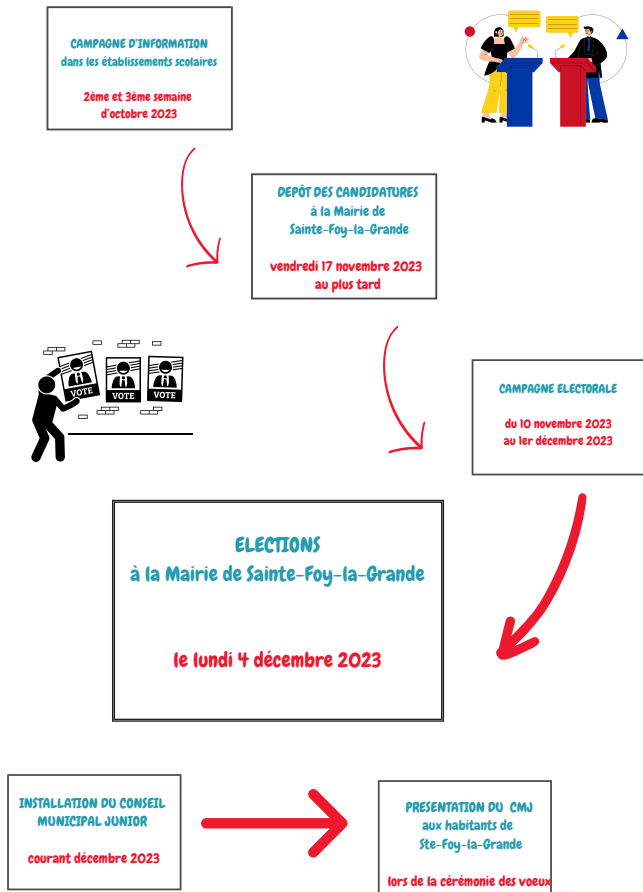
Ces conseillers sont des élèves de CM1, CM2 et 6e, élus pour deux ans par leurs camarades des écoles et collèges de Sainte Foy la Grande.

Il se réunissent au moins 3 fois par an en séance plénière et par commission selon les besoins des projets en cours.



Les élections

Le calendrier



bulletin de vote



carte d'électeur

LE JOUR DES ÉLECTIONS



Dernières explications avant le vote



A voté !!!!!



C'est le moment du dépouillement

LES RÉSULTATS

A l'issue du dépouillement, sont déclarés élus au Conseil Municipal Junior :

- Salim AIT BOUZIOU CM2
- Mohamed EL MOATASSIM CM1
- Nina FERGALI-LABONNE CM2
- Sofia FERGALI-LABONNE CM2
- Ghizlan GUIMIMI CM1
- Wassila JEBBARI 6e
- Kawthar KOUSSINE CM1
- Chokri NEHARI CM1
- Marwa NOUMI CM1
- Théo PERRICHET CM2
- Amaya RUELLAN CM1
- Mohamed TAMES CM2
- Mathis TERRIBLE CM2
- Hung TRAN LESGOURGUES 6e



CARTE DE FONCTION DE
CONSEILLER(E) MUNICIPAL(E) JUNIOR



Mandat
2023 - 2025



Sofia et Nina ayant déménagé depuis les élections, le Conseil Municipal Junior de Sainte-Foy-la-Grande est donc composé à ce jour de 5 filles et 7 garçons, soit 12 conseillers municipaux juniors.

INSTALLATION DU CMJ



Les conseillers municipaux juniors ont été installés par Mme le Maire Christelle Guionie, le 13 décembre 2023 en présence de leurs parents et du Conseil Municipal adultes.



PREMIÈRES ACTIONS

Le samedi 9 décembre 2023

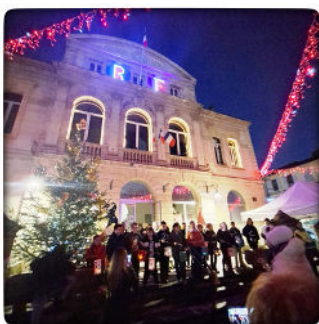
UN ARBRE POUR CÉLÉBRER LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ORDRE DU MÉRITE



Les conseillers municipaux juniors, nouvellement élus étaient présents à cette cérémonie symbolique. Ils ont inauguré leur mandat avec cette mise en exergue de « l'esprit de résistance et de concorde ». Ils ont écouté avec beaucoup d'attention les explications de Joël CARBADOS Président départemental de l'AMNOMN de la Gironde.

Le mercredi 20 décembre 2023

MARCHÉ ARTISANAL DE NOËL



Dans le cadre du marché artisanal de Noël, les conseillers municipaux juniors ont participé au défilé aux lanternes organisé par le professeur d'allemand au collège et au lycée de Sainte-Foy avec le concours de l'association Amitiés Franco-allemandes en Pays foyen.

